

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 42 (1904)
Heft: 22

Artikel: Un prêt
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-201161>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

seoir le comte de Bismarck à ma table. Il s'agit d'un diner important... le diner de l'évacuation. Soumettez-moi demain la carte des mets.

Le lendemain, Marianne présentait le menu suivant à M. Thiers :

Bouillon aux herbes.
Veau à l'oseille.
Salade à l'huile.
Compôte de pruneaux.

Et elle ajoutait fièrement :

— Eh bien, si ce menu ne réussit pas !...

Aux confins du pays romand.

Pour répondre au désir de plusieurs de nos lecteurs du Jura, nous donnons encore ci-dessous quelques-uns des sobriquets des villes et villages du Jura bernois. Comme les premiers de ces sobriquets, que nous avons indiqués dans notre numéro du 23 avril, ceux-ci sont extraits de la liste publiée par M. l'abbé Daucourt dans les *Archives suisses des Traditions populaires*.

Ne pouvant insérer la liste complète, nous nous en tenons à ceux de ces sobriquets qui présentent quelque particularité intéressante.

Charmoille : « les noires gouailles », les noires guenilles, allusion à ce que beaucoup d'habitants faisaient le commerce de chiffons. — Chindon : « les Lèchepotches », ceux qui lèchent les poches. — Couve : « les Tiaissats », les casserolles, les marmites. L'armoire des nobles de Couve est une dame d'argent sortant nue d'une cuve d'or. — Cornol : « les Corbe-dos », les courbe-dos, parce qu'ils pliaient devant le prince. — Courchapoix : « les Breul-letoyelles », les brûle-drap. Il est d'usage dans la plupart des paroisses catholiques qu'après l'enterrement on brûle la pailleuse où est mort celui qu'on a enterré. On la brûle sur un grand chemin pour rappeler aux passants qu'on doit prier pour le défunt. A Courchapoix probablement on brûlait les draps du mort. — Courfaivre : « les Mergats », les matous. Terme injurieux très fréquent. — Courroux : « les lous ». Les nobles de Courroux portaient le nom de Loupendorf ou Louffendorf. Courté-telle : « les Gaiguelles », flente de chèvre. Ce village était autrefois renommé pour l'élevage des chèvres. — Crémises : « les Bévous », les baveurs, qui ne savent pas manger proprement. — Delémont : « Tris-sous », les foireux, à cause des trois montagnes de ses armoiries, qui ressemblent à trois excréments. — Develier : « les Yemaises », les limaçons. Gens réputés très lents. — Dittingen : « les Escar-gots ». Le village de Dittingen est appelé par moquerie « la ville du creux », parce qu'il est fort rare qu'on puisse traverser le village à sec et que les escargots aiment l'humidité. — Duggingen : « les Ours », à cause des nobles de Bärenfels.

Ederschwiler et Roggenbourg : « les cloches ». Les cloches de Roggenbourg sonnent : « Sind zwei arme Dörfl » et les cloches de Kiffis, en face, répondent : « Kiffis auch, Kiffis auch ». — Enfer (les) : « les Edjalais », les gelées à cause du feu mis aux forêts pour défricher ce pays. — Ettingen : « les Coucoucs ». La tradition rapporte que les gens d'Ettingen avaient fait fabriquer une bannière pour le pèlerinage annuel de la Pierre. Sur cette bannière, ils avaient fait peindre une colombe pour représenter le St-Esprit, mais cette colombe ressemblait tellement à un coucou que les gens de Therwyl appelaient ceux d'Ettingen « les coucoucs ».

Fregiécourt : « les Vouichats », les sales. Ce village est dans un endroit marécageux, abondant en sources et ses rues sont toujours très sales. On dit « c'est vouiche », c'est sale, de là « les Vouichats ». — Grellingue : « les Erbeerkrantz », les couronnes de fraises, parce que les pauvres gens y vivent du commerce des fraises, des milres, etc.

Laufon : « les Nègres ou les Maures ». La bannière est noire, chargée d'une crocse de Bâle d'argent. On dit que pour faire les armoiries de Laufon il suffit d'avoir de l'encre et du papier.

Mettemberg : « les Tchièvres », les chèvres. Pendant des siècles le fief de Mettemberg fut tenu par la famille Chèvre ; du reste ce nom est très répandu dans la commune. — Montenol : « les Euvenats », petits cochons de trois mois. Depuis des siècles ce village a la spécialité de vendre des Euvenats. —

Montsevelier : « les Tchevatcheris », les chauves-souris, parce que de 1793 à 1797 cette commune a formé une petite république gouvernée par son curé et son maire et que les habitants ne pouvaient sortir que de nuit pour éviter les Français. — Neuveville : « les Jaquemailles », en souvenir de la vaillance des premiers habitants de cette ville, « les Jaquemailles ». — Pontenet : « les Bourguignons », parce qu'autrefois ces gens allaient moissonner dans les pays étrangers comme les Bourguignons. — Porrentruy : « Les Poussayes », les sangliers. On dit à Porrentruy que quand on tue un porc, on saine un bourgeois. Le porc s'appelle un bourgeois. A l'époque du carnaval, il est une tradition que les bourgeois tuent un « bourgeois » et mangent du boudin, etc., ainsi que de la choucroute avec des quartiers de pommes sèches. Enfin vient le pâté des bourgeois, fait de viande de porc marinée et de forme carrée.

Röchenz : « les Mossengumper », les sauteuses, parce que ne possédant qu'un petit territoire, les gens de Röchenz sont obligés d'acheter ou d'amodier des terres dans les environs. — Rossemaison : « les Rossignols », par moquerie, à cause de leur manière de parler chantante et désagréable.

St-Ursanne : « les gros Anes ». Allusions à l'âne de St-Ursanne. — Sauley : « les Craitchis », les porteurs de hottes. La craiche est une hotte d'osier dont les fermiers se chargent pour apporter en ville les produits de leurs cultures. — Seleute : « les boucs ». Le bouc de Seleute est célèbre dans le Jura.

Tramelan : « les Tramelottes », célèbres petites chèvres blanches. — Vermes : « les Breule-Tchins », les brûle-chiens. On cautérisait, à Vermes, les gens mordus par un chien enragé, avec la clef de Saint-Hubert. — Vicques : « les Tcheivots », vilains petits poissons grossiers qui se cachent sous les pierres.

La barque à feu.

Nous avons rappelé, dans notre dernier numéro, à propos de l'inauguration du bateau-salon *Montreux*, les débuts de la navigation à vapeur sur le lac Léman. Le premier bâtiment construit par la société vaudoise qui s'était constituée en 1823 pour que le canton de Vaud « ne fût pas comme étranger sur ce lac », ce premier bateau s'appelait *Le Léman*, avon-nous dit. Il était tout en bois, pesait 1200 quintaux, avait une force de 60 chevaux et pouvait faire près de trois lieues à l'heure. Peint en vert et en blanc et portant bien en vue l'écusson cantonal à la proue, à la poupe, à babord et à tribord, il fut lancé à Ouchy, le 15 juillet 1826.

Ce jour fit évènement chez les Vaudois. « Ceux de Genève », dont le *Guillaume-Tell* et le *Winkelried* sillonnaient le lac depuis 1823 et 1825, n'étaient plus les seuls à se servir de « ces nouveaux et admirables véhicules ».

On accourut à Ouchy de toutes les parties du canton, et même du Valais et de la Savoie.

« Dès le matin, dit la *Gazette de Lausanne* du 18 juillet 1826, notre ville offrait un aspect de fête. A 2 heures de l'après-midi, plusieurs milliers de personnes occupaient les estrades construites autour du chantier, une multitude de barques rangées en vaste demi-cercle, le môle du port, les murs du rivage, les fenêtres et les toits des maisons d'Ouchy.

» La grande jetée du port d'Ouchy, arrangée par les soins de la municipalité de Lausanne, pour éviter les accidents, offrait également un beau coup d'œil par la quantité de personnes qui y étaient rangées en amphithéâtre.

» Cette journée fut une véritable fête nationale. Rien n'égalait l'aspect imposant de la multitude des spectateurs rangés en demi-cercle sur des barques au milieu desquelles s'élevaient orgueilleusement, comme des rivaux ou du moins comme des aînés, le *Guillaume-Tell*, le *Winkelried*, le *Remorqueur* et le *Bateau à manège*.

» Le *Léman*, une fois lancé, a été promptement entouré d'une foule de barques, de bateaux, de nacelles qui se croisaient dans tous les sens pour le contempler et jouir d'une mu-

sique trop avare du plaisir qu'elle faisait goûter. »

Un petit incident marqua la cérémonie du baptême du « Léman ». Une aimable Lausannoise, Mme Delessert-Will, vêtue de blanc et de vert, devait briser contre l'arrière du bateau une bouteille de vin rouge suspendue à une ficelle. Mais intimidée, elle imprima à la bouteille un si faible élan qu'elle ne se vida pas. M. le docteur Verdeil, qui était près de Mme Delessert, s'empressa de lui venir en aide ; il lança le flacon avec une telle force que son contenu rougit les robes de toutes les dames.

Le « bateau à manège » dont il est question plus haut, marchait au moyen d'engrenages mus par quatre chevaux tournant autour d'un axe vertical et faisant un tel vacarme sur le pont du bâtiment qu'on les entendait de très loin. Ce grotesque véhicule ne tarda pas à être mis au rancart.

Dans les campagnes vaudoises, on désignait tout d'abord les bateaux à vapeur sous le nom de « barque à feu ». C'est ainsi que les paysans qui s'étaient mis en route de bon matin, le 15 juillet 1826, pour assister au lancement du *Léman*, s'écriaient avec transport : *No s'allein vère la barqu'à fû !*

Dressage électrique. — Bien des moyens sont en usage pour dompter les chevaux fougues ; tous n'ont pas un effet très rapide ni très concluant. On eut dernièrement recours à l'électricité et, paraît-il, les résultats sont très satisfaisants.

Voici comment cela se fait.

Sous le siège du cocher ou dans les fontes de la selle est disposée une pile électrique, dite pile sèche, où par conséquent aucune agitation du liquide n'est à craindre. Deux fils conducteurs partent de ces éléments et suivent les guides pour se rattacher au mors.

Une simple pression du pouce : les contacts s'établissent et les courants électriques se déchargent à travers le frein dans la bouche de l'animal.

Celui-ci, surpris, éprouvant une sensation nouvelle, mais non douloureuse, par ce même mors contre lequel il veut lutter, se calme tout à coup et devient d'une docilité parfaite.

Des expériences ont été faites avec les chevaux les plus fougues, elles ont eu plein succès.

Il n'est pas nécessaire que la décharge électrique soit très forte ; un simple courant suffit pour obtenir l'effet voulu.

Cllia dau renâ.

Monsu dau Conteur,

Vos ai conta, y a quoqués senannès, 'na biaga dau renâ dau grand distri, ébin ie vu vo en conta iena de pè cè de Lozana.

On coup neta en taze avouè Dragon quavai dû la diera reçu de la pudra de yau pouro Français que pardieu étai pas bin chetze, lavai on boquenet remé chëzi su lo fornèt.

Ye tzerze son fusi avouè ceta pudra et no vaiteque pe le Zrenala yau lé tzin minan on biau renâ, ie tirè se duve senaies, vaiteque le renâ que sécarbouille et fa lo mô, ye va po lo ramassa, ma poëson dè bita refo lo camp, n'avai pas lo tin de retzergi, et se dit è vu prau arreta, ye sau son couti, le lei pientesu lo cou, ma ne s'arrte pas tanquie au pertè dein na molasse, Dragon fa dâi bœlo te bourlai te pas, mé foto bin dau renâ, ma lè mon couti que ye pai six francs. M.

Un prêt.

— Tu ne sais pas, Marie, disait l'autre jour à sa femme un de nos négociants, retiré des affaires, voilà Marc qui me demande de lui prêter mille

francs, pour un an. Je ne puis guère lui refuser ce service ; c'est un honnête homme, un travailleur, qui me souscrita du reste une cédule de même somme. Je vais donc lui remettre cinq cents francs, qu'en dis-tu ?

— Mais, y t'en demande mille.

— D'accord. Seulement et les intérêts, les petits frais, les pas perdus ! Ce n'est pas trop de lui retenir cinq cents francs.

— Ah ! tu retiens les intérêts d'avance ?

— Pabrlieu, toujours ; comme à la Banque.

— Oui, oui, c'est vrai ; je comprends, à présent. Tu vas prêter mille francs pour un an et puis tu en retiens cinq cents pour l'intérêt.... c'est tout naturel... Mais..., réflexion faite... si tu lui prêtas peut-être ces mille francs pour deux ans... tu n'aurais rien à lui donner.

Quemet on pao sè bourlà !

N'é pas nécesséro d'alla dein l'étranzdi pour dé deré dei tzsousés risibliés avoué tot l'écheint que l'ont lé dzeins de sorta po bailli dei bons consets.

Céque qu'a de cliiaque que vé vo raconta est asse bravo qué lo raï David ; quand mimo n'é pas li que lei a aïdi à fabreca lè chaumo, tot de mimo c'é on crâno lulu, ka ne pelionné pas po eingossi quauquès déci dè cognac quand l'é question de féré chanta on fô rhonmo.

Avoué dei dégourdis dincé n'é pas question de capouna, faut traci coumeint dei rétiârus dû su 'na biantze su l'autra ; po bin dere, faut que tot allé à la badiéta ao bein gâ lé ronnyés.

Sa fêna, qu'é onna bourgeoisa modèle, a assebin quauquès observachons à oure de teimps ein teimps ; on dzo que ne trovavé pas la soupa à sa pota, ye lei a de :

— Acuta, Magrite, ye vu qu'on autro yadzo ta soupa sei plie tsauda, pace que lei a rein que pouessé me bourla coumeint dè medzi dé la soupa fraîche. H.

La livraison de mai de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE contient les articles suivants :

Conclusion d'une étude des systèmes de philosophie, par Ernest Naville. — Ames cévenoles. Roman, par J. Hudry-Menos. Lettres de Juste et Caroline Olivier à Sainte-Beuve, par Philippe Godet. (Quatrième et dernière partie.) — Nicolas Beets et Camera obscura, par J.-M. Duproix. (Troisième partie.) — Une vieille cité latine. Nettuno, par M.-C. Habert de Ginestot. (Seconde et dernière partie.) — Réparation. Roman, par Eugénie Pradez. (Septième et dernière partie.) La Mandchourie avant la guerre, par A.-O. Sibirakoff. (Seconde partie.) — Chroniques parisiennes, italiennes, des Pays-Bas, américaines, suisses-allemandes, scientifiques et politiques. — Bulletin littéraire et bibliographique.

Bureau de la *Bibliothèque universelle* :
Place de la Louve 1, Lausanne (Suisse).

Le prix des gros mots. — M^{me} Tintébin ne sait comment faire passer à son fils l'habitude qu'il a prise de se servir de gros mots à tout propos.

— Si tu peux te retenir pendant une heure de dire « charrette », tu auras une belle pièce de dix centimes toute neuve, lui dit-elle.

— Je veux bien ; mais, tu sais, maman, répond le jeune Tintébin, je sais un autre mot qui vaut au moins un franc cinquante.

Enfantine. — Deux messieurs causaient dans la rue. Soudain, arrive le fils de l'un d'eux, un garçonnet de huit ou dix ans.

— Ah ! celui-là, c'est bien votre fils ; quelle ressemblance ! C'est pour cela que vous l'avez appelé Charles, comme vous.

Alors le bambin, d'un petit air de protestation :

— Non, c'est moi qu'ai voulu.

Ouverture de la pêche.

Côté du manche. — Saperlipopette ! Je puis pas croire que les poissons sont plus intelligents que l'homme. Voilà plus d'une heure que ma ligne est inutilement tendue.

Définition. — Pêcheur à la ligne : la distraction du poisson.

F.



A bientôt, notre tour. — Morges, Vevey ont eu le leur ; jeudi, ce sera celui de La Chaux-de-Fonds ; les 7 et 10 juin, le nôtre, enfin. L'impatience est d'autant plus grande que, partout, le succès dépasse l'attente des plus optimistes. Voici, par exemple, ce qu'on lit dans la *Feuille d'avis de Vevey* : « Le concert donné hier soir (mardi) a eu le brillant succès auquel on devait s'attendre... il n'a laissé que d'excellentes impressions. Les deux artistes ont définitivement conquis notre public. Nous espérons qu'ils ne l'oublieront pas, etc... » — C'est de Mlle Chambellan et de M. Sentein qu'il s'agit.

Réciprocité. — Certain jour, dans une réunion d'amateurs à laquelle assistait un des Coquelin — l'ainé ou Cadet, nous ne savons — un jeune homme, au moment de déclamer un morceau très difficile, se tourne vers le célèbre artiste et dit à demi-voix : « Si vous saviez comme j'ai peur ! »

— Et moi donc ! fit Coquelin.

Juste dépit. — Mardi matin, sur la place St-François, un balayeur était en train d'enlever la boue qu'avait amoncelée sur le pavé la journée pluvieuse de lundi. Il en faisait de petits tas bien réguliers, en attendant l'arrivée du tombereau.

Un myope traverse la rue, marche au beau milieu d'un tas et en prend jusqu'à la cheville.

Alors, le balayeur, navré : « Echinez-vous donc de faire de jolis petits tas de boue, bien propres !... »

Quelqu'un aurait-il mieux ?...

Nous avons reçu la carte suivante :

« Le *Conteur vaudois*, qui donne toujours des recettes si utiles, serait bien aimable en m'indiquant le moyen *infaillible* de me débarrasser des fourmis qui se sont installées dans une armoire où se trouvent des confitures. En le remerciant d'avance de sa bonne recette, je le prie de recevoir mes salutations distinguées.

» Une abonnée. »

Le seul moyen efficace que nous connaissons, pour l'avoir expérimenté, est de semer de la poudre de borax dans tous les endroits infestés par les fourmis. En quelques jours, ces insectes, désagréables plus que nuisibles, ont disparu.

Quelqu'un aurait-il un autre moyen ?

Passe-temps pour les personnes qui savent l'anglais. — Un officier anglais, enfermé pendant plusieurs années dans une for-

teresse et n'ayant d'autre lecture que sa Bible, fit le calcul suivant :

La Bible anglaise contient 3,586,489 lettres, 773,692 mots, 31,173 versets, 1189 chapitres, 66 livres. Le mot et (*and*) revient 46,277 fois. Le mot Reverend une fois au 9^e verset du III^e Psaume. Le mot Seigneur (*Lord*) 1855. Le verset du milieu est le 8^e du Psaume 118. Le 7^e chapitre d'Ezra contient toutes les lettres de l'alphabet excepté j. Le 19^e chapitre des Rois et le 13^e d'Esaié sont pareils. Le plus court verset est le 35^e du 2^e chapitre de St-Jean. Les 8^e, 15^e, 21^e et 31^e du Ps. 107 sont semblables. — On peut vérifier.

Le mendiant moderne. — Un vagabond demande l'aumône dans une villa de la banlieue.

— Je vais vous faire chauffer une assiettée de soupe, lui dit la dame de la maison.

— Pourvu que ça ne dure pas trop longtemps : j'ai laissé sur le trottoir ma bicyclette toute neuve...

L'heureuse chance. — Un reporter narre dans son journal un assassinat, qu'il fait suivre de ces lignes :

« La victime avait eu la précaution de déposer tout son argent à la banque, deux heures à peine avant le meurtre, de sorte qu'elle s'en tire heureusement avec la seule perte de la vie. »

Pensées.

Ne vous fiez jamais en gens qui regardent par un pertain.

RABELAIS.

A bon payeur on fait bonne mesure.

LA FONTAINE.

Passe-temps.

Le mot du *logogriphe* de notre numéro du 14 courant est *vignoble* (*ignoble*, *noble*).

Cinq réponses justes. — La prime est échue à M. Dénéréaz, café Central, Echallens.

Carré syllabique.

Par trois mon deux est ordonné ;

L'un, vaisseau de l'antiquité.

P.

Tout lecteur du « Conteur » a droit au tirage au sort pour la prime.

OPÉRA. — Encore une semaine consacrée à l'ancien répertoire, à l'exception de la dernière soirée populaire, mercredi, où l'on nous a donné *Carmen*. La seconde représentation des *Huguenots*, mardi, était réclamée à grands cris par nombre de personnes qui n'avaient pu se procurer des billets pour la première. L'œuvre de Meyerbeer a été interprétée magistralement par un ensemble exceptionnel d'artistes de tout premier ordre. Hier soir nous avons eu *La Favorite*, de Donizetti. Nous croyons savoir que cet opéra sera répété demain, dimanche, et que la semaine prochaine, pour la clôture, nous aurons *Hérodiade*, de Massenet, et *Samson et Dalila*, de Saint-Saëns, deux œuvres modernes qui seront montées avec un soin tout particulier. Décors nouveaux.

KURSAAL. — C'est l'émotion qui a tenu tous ces jours l'affiche de Bel-Air. Le *dompteur Emmanuel*, le plus intrépide des dompteurs, a donné chaque soir la chair de poule aux spectateurs qui se pressaient en foule à ses représentations. Les exercices qu'il exécute avec ses panthères et son lion Bosco sont terrifiants. A côté de ce spectacle, vraiment exceptionnel, plusieurs numéros intéressants. Pour cette semaine **grande nouveauté !**

La rédaction : J. MONNET et V. FAVRAT.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.